



Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'Education Nationale (ADJAENES).
- Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat.
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 27 novembre 2023;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2024, sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, les adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent :

1. Mme RODRIGUES Sandrine, affectée à l'Université Gustave Eiffel,
2. Mme SOW Sisse, affectée au lycée d'enseignement général et technologique Voillaume à AULNAY-SOUS-BOIS,
3. Mme NARAYANINSAMY Christiane, affectée au lycée d'enseignement général et technologique Gaston Bachelard à CHELLES,
4. Mme BAPTISTE Nelly, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,
5. Mme DELAGE Rebecca, affectée à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne à CRETEIL,
6. Mme KONDOKI Morgane, affectée au CROUS à CRETEIL,



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE**

7. Mme BOURETBA Samia, affectée à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
8. Mme BAUCHET Virginie, affectée au lycée d'enseignement général et technologique Gustave Eiffel à GAGNY,
9. M. BARTEL Stanley, affecté à l'Université Paris 8 VINCENNES-SAINT-DENIS à SAINT-DENIS,
10. Mme PINHEIRO Chantal, affectée au collège Léonard de Vinci à SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES,
11. Mme BEN BALLA Imrane, affectée au affectée au CROUS à CRETEIL,
12. Mme MAGASSI Harouna, affectée au collège Alfred Sisley à L'ILE-SAINT-DENIS.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **15 JUIL. 2024**


Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI